

**CORRIGÉ**  
**BEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION**  
**EPREUVE EP3 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE**  
**Contrôle ponctuel** **session 2004**

**PREMIERE PARTIE : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE**

A partir de l'annexe 1 sur la consommation, vous répondez aux questions suivantes :

- 1.1 – Comment peut on définir la consommation ? /1  
 Action d'utiliser des biens ou des services dans le but de satisfaire un besoin.
- 1.2 – Comment s'appelle la partie du revenu disponible qui n'est pas consommée ? /1  
 L'épargne.....
- 1.3 – Comment a évolué la consommation /1  
 a) en mars 2003  
 b) sur un an /1
- En mars : la consommation a augmenté de 0,3%.  
 Sur un an : augmentation de 1,4%.
- 1.4 - L'article parle de la chute du moral des ménages, quelles en sont les causes principales ? /1  
 Le ralentissement de la croissance, la hausse du chômage, les incertitudes géopolitiques.
- 1.5 – Quel poste a vu sa consommation baisser de façon très significative ? /1  
 Le poste textile et cuir
- 1.6 – Les prix ont augmenté en mars 2003 /0,5  
 a) de combien ?  
 b) pour quelles raisons ? /0,5  
 a) de 0.5 %  
 b) du renchérissement des prix de l'habillement et des chaussures
- 1.7 - Quel organisme calcule l'indice des prix ? Donnez la signification de ce sigle /1  
 L'INSEE (Institut national des statistiques et études économiques)
- 1.8 – Proposer une définition de l'inflation /1  
 Hausse générale et durable des prix.

Groupement inter académique II	Session	2004		Facultatif :
Examen et spécialité				
BEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION				
BEP VENTE ACTION MARCHANDE				
Intitulé de l'épreuve				
EP3 : environnement économique et juridique				
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
CORRIGE		1 heure	2	1/2

# CORRIGÉ

## DEUXIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL

### DEUXIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL

- 2.1 – Devant quel tribunal cette affaire a-t-elle été jugée ? /1  
La cour d'assises de St Brieuc.
- 2.2 – Préciser la compétence de ce tribunal /1  
.Il est compétent pour juger les crimes
- 2.3 – Comment est-il composé ? Quelle est sa particularité ? /3  
1 Président – 2 assesseurs – 9 jurés  
1 avocat général  
.les jurés sont des citoyens désignés par tirage au sort à partir des listes électorales.
- 2.4 – Que reproche-t-on aux 3 accusés ? /2  
Pour 2 d'entre eux un assassinat (Momy et Dimino)  
Le troisième est poursuivi pour complicité (Boudry)
- 2.5 – Au nom de qui interviennent les parties civiles ? /1  
Au nom des familles de la victime
- 2.6 – Les condamnés peuvent ils contester ce jugement devant un autre tribunal ? Si oui, lequel ? /1  
Oui, en faisant appel, ils pourront être rejugés par une autre cour d'assises.
- 2.7 – Qui sont les avocats intervenant dans cette affaire ? /2  
De Dimino : Me Labat.....  
De Momy : Me Katel Baudimant... et Me Billaud  
De Boudry : Me Cadoudal.....